
FORMATION PRÉPARATOIRE Aux DSA Mention « Architecture et Patrimoine » 2025-2026



Dessin au Musée des Moulages de l'Université P.Valéry Montpellier



Visite des Arènes de Nîmes avec l'entreprise SELE



Visite du Château Laurens à Agde

INTRODUCTION / OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'ENSA de Montpellier propose une classe préparatoire aux DSA mention « Architecture et Patrimoine » des Écoles de Chaillot, ENSA Paris Belleville et ENSA Grenoble.

Cette formation, unique au sein du réseau des écoles d'architecture, offre la possibilité d'une mise ou remise à niveau du socle de connaissances concernant les problématiques spécifiques au patrimoine bâti et aux centres anciens pour préparer notamment les futurs candidats aux épreuves du concours d'entrée à l'École de Chaillot, ou dans un objectif plus large, aux concours des services culturels et du patrimoine de la fonction publique. La formation prépare également à la régularité dans l'effort de suivi des formations de ces DSA.

Enfin, il est à noter que les professionnels souhaitant approfondir leurs connaissances et compétences sur certaines thématiques pourront bénéficier de « modules experts » spécifiques sur certaines du programme.

PUBLICS CONCERNÉS

- Architectes diplômés avec une expérience d'au moins 2 ans dans le domaine du patrimoine (agence, stages, chantiers, collectifs, expériences personnelles) et/ou dont le parcours a montré un vif intérêt pour les patrimoines.
- La HMONP, le MS « Architecture et patrimoine contemporain » ou un doctorat sont valorisés.
- Professionnels de l'architecture, de la ville, du paysage et des territoires (maîtrise d'ouvrage privée / publique, ISCP, formation continue OA, AMO, etc.) souhaitant suivre des modules thématiques sur inscription à la journée.

PROGRAMME

Le programme de **250 heures** est composé de :

• Champs structurels

- Histoire / introduction aux doctrines
- Représentations / dessin / relevés
- Matériaux / structures / diagnostics /
- Vocabulaire / recherche / acteurs & réglementations

• Ateliers, visites et séminaires

- Carnet de croquis
- Ateliers d'application hors les murs
- Séminaires « Préparation au concours » :
 - Préparer une candidature
 - Préparer des épreuves

• Rencontres et milieu professionnel

- Conférences
- Rencontres et tables-rondes professionnelles

[Téléchargez le programme complet ici](#)

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Le cursus comprend 9 sessions de formation (sessions de 3,5 jours par mois du mercredi au samedi matin) de septembre à mai alliant cours magistraux, TD & atelier, conférences et épreuves blanches.
- Un atelier transversal d'introduction aux techniques d'analyses du bâti rythmera la formation permettant une mise en application directe des savoirs acquis.
- Une pratique régulière du croquis (15 croquis par mois) permettra de se perfectionner et d'alimenter le portfolio de candidature au concours.
- Des épreuves blanches de mise en situation au concours, avec leurs corrections, seront proposées en fin de second semestre.
- Des rencontres métiers / acteurs et des visites de sites rythmeront également la formation tous les mois, soit sous la forme de conférences, soit sous la forme de déplacement, permettant une inclusion dans l'univers professionnel afférent aux patrimoines.

CRITÈRES DE CANDIDATURE

- Diplôme d'État d'Architecte (ou équivalent). L'HMONP est un prérequis recommandé
- Expérience(s) objective(s) dans les domaines du patrimoine ;
- Certification de langue française niveau C2 à fournir par les candidats de pays non francophones.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

- Un dossier de candidature constitué d'un CV / Lettre de motivation / Portfolio
- Une épreuve écrite sous forme de QCM/QRM
- Entretien avec un jury composé d'enseignants de l'ENSAM et de professionnels du patrimoine qui apprécieront les candidatures selon les critères suivants :
 - Sensibilité et culture affirmée/éprouvée dans le domaine des patrimoines ;
 - Motivation ;
 - Lisibilité et pertinence du projet professionnel sous-jacent (orientation) ;
 - Qualité de mobilisation des connaissances et aisance orale ;
 - Qualité des documents graphiques présentés ;
 - Qualité / pertinence du cursus académique.

DROITS D'INSCRIPTION

A consulter sur le site internet

<https://www.montpellier.archi.fr/formation-preparatoire-aux-concours-des-dsa/>

Possibilité de prise en charge par un organisme collecteur (OPCO ou Fif-PL)

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Responsable pédagogique :

Emmanuel Garcia,
Architecte du patrimoine
Maître de conférences associé à l'ENSAM
emmanuel.garcia@montpellier.archi.fr

Renseignements :

Site web
www.montpellier.archi.fr/formations

Administration :

Virginie Haray,
Chargée des formations de spécialisation
virginie.haray@montpellier.archi.fr
T. 04.67.91.71.10

QR
CODE